

La Gazette

des assistantes maternelles
de Saint-Denis-en-Val



N° 1 - Printemps-été 2017

Sommaire

édito

P. 3 Zoom sur top-assmat

P. 4 Régime fiscal des
assistant(e)s maternel(le)s

P. 5 Formation continue

P. 6 Conférence du Dr Guégen

P. 7 Recettes, coin lecture,
bon plan sorties

P. 8 Petites annonces,
activités pédagogiques

La seconde parution de notre gazette des Ass'Mat' de Saint-Denis-en-Val est arrivée.

Des articles pour échanger, vous informer, vous inspirer sont à votre disposition.

N'hésitez pas à rejoindre notre joyeuse équipe si vous souhaitez participer à la rédaction des prochains numéros.

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons de passer un agréable moment de lecture.

« Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui ».

Maria Montessori

FLORIANE



ZOOM SUR...



Top-assmat, créé en septembre 2015, est un site proposant un service professionnel de gestion administrative pour assistant(e)s maternel(le)s et parents employeurs.

Les outils disponibles permettent de créer puis de gérer quotidiennement tous les aspects des contrats.

Les fonctionnalités proposées sont les suivantes :

- Création de contrats complets, respectant la CCN et les textes de loi en vigueur.
- Feuilles de présence permettant le calcul automatisé des indemnités d'entretien et de repas, des heures complémentaires ou supplémentaires et des déductions éventuelles.
- Planning mensuel.
- Bulletin de salaire.
- Simulation Pajemploi pour les parents employeurs.
- Calcul des jours et indemnités de congés payés.
- Gestion des avenants.
- Gestion des fins de contrat.
- Calculs de déclaration d'impôts.

Tous ces outils permettent d'éviter des conflits liés aux aspects financiers.

Top-assmat est un service payant qui coûte 2,99 € par contrat et par mois, cette somme étant à régler soit par le parent employeur, soit par l'assistant(e) maternel(le), soit pour moitié par chacune des parties.

Cependant, afin de tester gratuitement toutes les fonctionnalités du site, une formule découverte avec la gestion d'un contrat est offerte et proposée aux nouveaux inscrits.

SÉVERINE

Source : top-assmat.com

En tant qu'assistant(e)s maternel(le)s nous avons le choix entre 2 méthodes de déclaration de revenus.

En effet, nous pouvons opter pour le régime de droit commun ou pour le régime fiscal spécifique aux assistant(e)s maternel(le)s.

LE RÉGIME DE DROIT COMMUN

Comme tous les salariés, l'assistant(e) maternel(le) peut déclarer l'ensemble des salaires perçus duquel sera déduit soit :

- Un abattement forfaitaire de 10 % au titre des frais professionnels (déduction effectuée par l'administration fiscale).
- Le montant des frais réels si le déclarant estime que l'abattement forfaitaire de 10 % ne les couvre pas.

LE RÉGIME FISCAL DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

L'assistant(e) maternel(le) peut bénéficier d'un régime fiscal particulier.

Cette mesure concerne les assistant(e)s maternel(le)s titulaires d'un agrément et ceux et celles qui en sont dispensé(e)s au titre de l'article L.421-17 du Code de l'action sociale et des familles.

La somme à déclarer est égale à la différence entre le total des rémunérations perçues et une indemnité forfaitaire représentative des frais engagés.

Rémunération à prendre en compte

- Les sommes allouées à titre de salaire.
- L'éventuelle majoration perçue en cas de garde d'enfant handicapé.
- L'éventuelle indemnité compensatrice perçue en cas d'absence d'un enfant.
- L'indemnité de congés payés.
- L'indemnité compensatrice de préavis.
- Les indemnités d'entretien, de déplacement et de nourriture, que le repas soit fourni par l'assistant(e) maternel(le) ou par le parent employeur.

Déduction forfaitaire

- SMIC horaire de 2016 : 9,67 €.
- Jusqu'à 8h de garde journalière : 3 SMIC horaire x nombre d'heures de garde / 8.
- Dès 8h de garde journalière : 3 fois le montant horaire du SMIC.
- Jusqu'à 8h de garde d'un enfant avec handicap ouvrant droit à une majoration de salaire : 4 SMIC horaire x nombre d'heures de garde / 8.
- Dès 8h de garde d'un enfant avec handicap ouvrant droit à une majoration de salaire : 4 fois le montant horaire du SMIC.

Cette déduction s'entend par jour de garde et par enfant.

Revenu imposable

La somme déclarée peut être nulle et ne saurait en aucun cas être négative.

Sur la déclaration de revenus de 2017, une nouvelle case apparaît dans la rubrique salaires dans laquelle il conviendra d'indiquer le montant total de la déduction calculée.

SÉVERINE

Sources : Casamape.fr et bobip.impots.gouv.fr (bulletin officiel des finances)

FORMATION CONTINUE POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



Vous êtes assistant(e) maternel(le) et travaillez pour un particulier employeur. Vous souhaitez évoluer dans votre métier pour développer vos compétences ?

La formation continue est là pour répondre à vos besoins et vos attentes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Tout d'abord, à la suite de la réforme professionnelle, le compte personnel de formation (CPF) remplace le DIF depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le CPF a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser votre parcours professionnel.

Le CPF impose au minimum une année d'ancienneté pour être utilisé, et ne permet pas de suivre plus de 24h de formation par année d'ancienneté plafonnées à 150h sur dix ans.

Le CPF permet de se former dans n'importe quel domaine, y compris éloigné du métier d'assistant(e) maternel(le) mais uniquement des formations qualifiantes dont la liste est disponible sur <http://www.moncompteformation.gouv.fr>.

Il existe un deuxième processus de formation : **le plan de formation**

Il est déclenché à la demande de l'assistant(e) maternel(le) mais avec l'autorisation des parents.

La formation doit être en rapport avec le métier d'assistant(e) maternel(le).

Le plan de formation est actif dès l'embauche. Le nombre d'heures annuelles est de 48h mais celles-ci sont perdues si elles ne sont pas utilisées.

Le CPF et le plan de formation permettent à l'assistant(e) maternel(le) de se former tant pendant le temps de travail que hors temps de travail.

COMMENT PARTIR EN FORMATION ?

Il convient de prévoir suffisamment à l'avance le départ en formation sur le temps d'accueil, afin d'organiser l'accueil des enfants chez un(e) autre assistant(e) maternel(le) par la famille ou un multi accueil.

Si l'assistant(e) maternel(le) n'a qu'un seul employeur, il ou elle l'informe du projet de formation qui l'intéresse.

Si il ou elle c'est-à-dire s'il ou elle choisit « l'employeur

est « multi-employeurs », l'arié(e) de plus d'une famille, soit un seul employeur, qui sera facilitateur ».

Une fois la formation trouvée, l'employeur télécharge

la formation retenue, formation que dans le catalogue IPERIA, remplit le bulletin d'inscription

le bulletin d'inscription téléchargeable sur les sites des organismes de formations labélisés cités dans le catalogue d'IPERIA ou disponible auprès de Marine SAINSON au RAM. Après l'avoir signé et complété, l'employeur le renvoie à l'organisme retenu.

RÉMUNÉRATION

Vous partez sur votre temps d'accueil

- Votre salaire est maintenu. C'est le parent facilitateur qui sera remboursé par l'OPCA (Agefos-PME).

Vous partez en dehors de votre temps d'accueil

- Vous percevez une allocation égale à 4,29 € net / heure.
- Le remboursement des frais kilométriques est fixé à 0,211 du km et est plafonné à 200 km aller/retour par jour de formation.
- Le forfait repas est de 12 €.
- Le forfait des nuits d'hôtel est de 70 € pour la province et de 90 € pour Paris, petit-déjeuner inclus.

Attention :

Pour qu'un groupe soit validé, il faut un minimum de **six personnes**.

Les dossiers doivent être retournés complet **un mois avant** l'entrée en formation afin d'être contrôlés.

En cas de pièces manquantes, le dossier vous est retourné et devra revenir complet **dix jours** avant l'entrée en formation.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Copie de l'agrément (toutes les pages)
- Dernière fiche de salaire de l'employeur facilitateur
- RIB de l'employeur facilitateur
- Copie de la pièce d'identité de l'employeur facilitateur et de l'assistant(e) maternel(le).

TÉMOIGNAGES

Dr Catherine GUÉGUEN

Pédiatre, spécialiste du soutien au devenir parents et à la communication non violente

Conférence « Vivre heureux avec son enfant »

Le 6 décembre dernier avait lieu la conférence du Dr Catherine GUÉGUEN « vivre heureux avec son enfant ». Elle a présenté un nouveau regard sur l'éducation au quotidien grâce aux récentes découvertes des neurosciences affectives.

Nous vous proposons 4 témoignages d'assistantes maternelles ayant assisté à cette soirée :

“ Mon ressenti concernant la conférence de Catherine GUÉGUEN à laquelle j'ai assisté en décembre dernier est le suivant : sa présentation sur les dernières découvertes en neurosciences affectives et sociales, nous démontre que le bébé ne peut pas contrôler ses émotions car son cerveau est immature et fragile ce qui explique ses peurs et ses colères. Il faut l'accueillir en le rassurant et nommer ses émotions. En le laissant seul, en le punissant ou en le menaçant, on inhibe la maturation de son cerveau. Une attitude chaleureuse, empathique et bienveillante fait mûrir le cerveau de l'enfant d'un point de vue intellectuel et affectif. L'empathie affective et cognitive, permet de donner une éducation positive bien qu'il ne s'agisse pas de céder si cela n'est pas nécessaire. Je le pense depuis longtemps et suis parfois interrogative sur le positionnement du curseur, pour ajuster au mieux le bon équilibre entre l'empathie et les limites à donner. Peut-être que le philosophe influencera mon curseur. Pour moi, c'est une grande révolution pour le bien-être de notre humanité. Catherine GUÉGUEN est une messagère qui partage les savoirs sans jugement aucun. ”

ROSELYNE

“ De nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant, une autre manière d'éduquer les enfants, tout en étant positif à chaque instant. Prendre le temps de les rassurer sur leurs peurs et leurs émotions tout en étant bienveillant et empathique afin de les comprendre. L'ensemble favorisera leur bon développement, leur relationnel, leurs sentiments ... Conférence très instructive pour moi. ”

Katia

Bibliographie : « Pour une enfance heureuse » (disponible à la bibliothèque du RAM) et « Vivre heureux avec son enfant » - C. GUÉGUEN

Quelques points à retenir

- Les émotions ne sont ni bonnes ni mauvaises, elles constituent une réaction biologique à un événement extérieur.
- L'expression verbale des émotions est source de bien-être (à l'inverse la répression des émotions est source de stress).
- Le cerveau de l'enfant est immature et fragile jusqu'à 5/6 ans. L'enfant vit ses émotions sans filtre : ce sont de grands chagrins (même pour ce qui semble

“ La conférence était très intéressante mais je n'ai pas eu d'outils pour régler certains comportements qu'on peut rencontrer dans notre métier. ”

FRANÇOISE

“ La conférence de Catherine GUÉGUEN sur le développement de l'enfant et de ses émotions nous montre que l'enfant est dans l'incapacité de gérer ses émotions jusqu'à l'âge de 5 ans car son cerveau est immature. Il faut réussir à accueillir ses émotions et les comprendre. Un enfant n'est pas capricieux. C'est la conséquence de l'immaturité de son cerveau. À nous adultes, de comprendre et ressentir les émotions, de mettre des mots et surtout de l'apaiser avec des paroles, avec le contact pour faire mûrir son cerveau. Si l'enfant n'est pas consolé, il sécrète de la molécule de stress, toxique pour son cerveau. Si l'on n'agit pas, les réactions peuvent être violentes : cris, hurlements, taper, mordre.... En sortant de cette conférence, j'ai eu l'impression d'avoir grandi, je me suis dit que j'allais changer certaines choses comme par exemple quand un enfant fait une colère, je ne lui dirai plus « reviens quand tu es calmé ». En même temps, je me questionne sur certaines limites pour ne pas en faire des « enfants rois ». Catherine GUÉGUEN nous a bien dit qu'un enfant a besoin de limites mais parfois on se sent un peu démuné : Quelles techniques utiliser quand on a l'impression qu'un enfant le fait exprès, qu'il nous teste ? ”

SANDRINE

une broutille à l'adulte), de grandes peurs (même pour ce qui semble anodin à l'adulte), de grandes colères (qui ressemblent à des comédies pour les adultes). Les fonctions de son cerveau qui lui permettraient d'analyser la situation et de prendre du recul afin de se calmer ne sont pas matures.

- À chaque fois qu'un enfant est dans une ambiance agréable, avec une personne empathique, chaque fois qu'un regard bienveillant est posé sur lui ou qu'il reçoit des caresses, des gestes tendres, des sourires, son organisme sécrète de l'ocytocine. C'est une hormone qui permet de faire preuve d'empathie envers autrui, de faire face au stress (l'ocytocine est le meilleur anxiolytique qui soit, dixit Catherine GUÉGUEN !), de donner confiance en soi, d'aimer et de coopérer.

L'attitude bienveillante des adultes avec les enfants serait de :

- Mettre des mots sur les émotions des enfants (tu es triste/ fâché/ déçu/ en colère/ dégoûté/ tu as eu peur...).
- Comprendre l'émotion (tu es... parce que... et c'est difficile pour toi).
- Apaiser l'enfant par le ton de la voix et l'attitude, par des contacts physiques.

Pour nos petits cuistots

* RECETTES



Cheesecake sans cuisson

Ingrédients (Pour 4 verrines)

- 4 petits gâteaux type « Petit Lu »
- 2 petits spéculos
- 2 CS de mascarpone
- 3 petits pots de fromage blanc
- 3 CS de sucre glace
- Fruits de saison pour le topping

Recette

Écraser les petits gâteaux ensemble et répartissez-les au fond des 4 verrines.

Dans un petit récipient, mélanger le fromage blanc, le mascarpone et le sucre glace.

Répartir juste avant de servir ce mélange sur les gâteaux écrasés. Pour la décoration et le goût, disposer des fruits de saison au dessus.

Pizza

Ingrédients pour la pâte

- 7 g de levure boulangère
- 15 cl d'eau tiède
- 250 g de farine
- 1 CS d'huile d'olive
- 1 pincée de sel

Recette

Laisser reposer 5 min la levure dans les 15 cl d'eau tiède.

Ajouter progressivement le reste des ingrédients.

Recouvrir la pâte d'un torchon humide et laisser reposer 40 min. Préchauffer le four à 210°.

Étaler la pâte plus ou moins fine, à votre convenance.

Rajouter la garniture de votre choix (concentré de tomate, aubergine, champignons, dés de jambon, fromage...)

Enfourner pendant 10 à 15 min.

Délicieux !
Miam miam !

Bon appétit !

FLORIANE

Le coin lecture



POUR LES PLUS PETITS



« Printemps » de Marc POUYET

Un imagier land art pour les plus petits et les plus grands aussi.

Coussin de marguerites ensoleillées, tapis de fraises croquantes, rondes de feuilles sur l'eau...

Une belle invitation à découvrir une multitude de formes, de couleurs et de trésors naturels.

POUR LES PLUS GRANDS



« Mes petites histoires Montessori : le dîner aux bougies » de Eve HERRMANN (auteure) et Roberta ROCCHI (Illustratrice)

Un joli livre aux illustrations tendres, une histoire simple et poétique inspirée de la vie réelle, fidèle à la pédagogie Montessori. En fin d'ouvrage, une double page apprend pas à pas aux enfants à fabriquer eux-mêmes leur bougie en cire d'abeille.

POUR LES ADULTES



« De la naissance au premier pas » de Michèle FORESTIER.

Un livre simple, bien illustré, avec de nombreux conseils pratiques, des idées d'activités ou d'installations permettant d'accompagner les enfants dans leur développement moteur sans les brusquer, de comprendre ce qui peut les freiner, et de les aider à être à l'aise dans leur corps.

POUR INFO

Diversifiez vos lectures grâce à la médiathèque de Saint-Denis-en-Val, située rue des Écoles

Horaires (ouverture 6 jours / 7) :

Lundi, mardi, jeudi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h/14h-18h

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h/14h-16h

FLORIANE

Bon plan sorties

Voici quelques idées de parcs pour les beaux jours

• Parc Floral

Ouvert à partir du 17 mars de 10h à 19h. Adhésion à l'année : 16,50 €. Une entrée adulte : 6 €. De 6 ans à 16 ans : 4 €. Moins de 6 ans : gratuit.

• Jardin des Plantes : ouvert de 7h30 à 20h.

• Parc Pasteur : ouvert de 7h30 à 20h.

• Parc de Morchène.

• Parc du Château de la Charbonnière : ouvert de 8h à 20h.

• L'Île Charlemagne.

• Les bords du Loiret : lieux très agréables pour se balader, donner du pain aux canards.

• Parc du Poutyl : ouvert de 7h30 à 18h30, aire de jeux.

HEURES DES HISTOIRES

• Mercredi 10 mai « RDV des petites oreilles » à la médiathèque de Saint-Denis-en-Val, inscriptions au 02.38.49.52.00.

• Mercredi 26 avril à 10h30 : « Les voyageuses d'oreilles » - Spectacle par la troupe des salopettes. Enfants de 18 mois à 3 ans. Sur inscription à partir du 4 avril - Médiathèque de Saint-Denis-en-Val.

EXPOSITIONS

- Exposition interactive de la BD Anuki, médiathèque de Saint-Denis-en-Val jusqu'au 22 avril.

- Exposition à la médiathèque de Saran tout le long du mois de Mai.

Programmation sur la thématique du loup, avec l'intervention de Laëtitia le SAUX. Plus de renseignements à partir de début avril au 02.38.80.35.10 ou sur le site de la médiathèque de Saran.

MARIE-CHRISTINE

Petites annonces

- 1 - Vtech BABY Ninon, la grenouille à rebonds : **25 €** (prix neuf : 50 €)
- 2 - Winnie l'ourson - Tap tap piano Vtech : **15 €** (prix du neuf : 35 €)
- 3 - La pyramide magique de Noé - Vtech : **7 €** (prix du neuf : 15 €)
- 4 - Pousseur parlant 2 en 1 : Vtech : **20 €** (prix du neuf : 40 €)
- 5 - Tigre roulant Fisher Price : **4 €** (prix neuf : 10€)
- 6 - Peluche d'éveil éléphant : **5 €**
- 7 - Papillon Fisher Price boîte à formes : **5 €** (prix du neuf : 15 €)
- 8 - Maracas ont la classe : **6 €** (neuf : 15 €)

Floriane BONNEMAISON

Tél. 06.34.03.00.65



- 1 - Lit bois 120cm + matelas : 40 €
- 2 - Siège adaptable à une table 15 €
- 3 - Parc bois réglable 100 X 75 cm (sur 3 hauteurs) 40 €
- 4 - Poussette double Gracco : 40 €

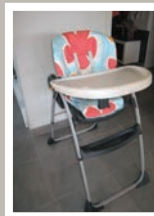
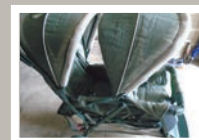
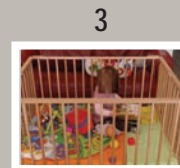
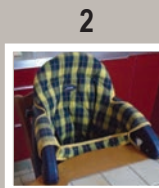
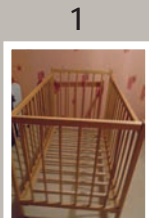
Michèle MOREAU
Tél. 06.85.91.33.02

Chaise haute Chicco : 20 € (dossier inclinable, harnais 3 points)

Dorothée OLIVIER
Tél. 06.09.54.67.96

Recherche jeux/structures extérieurs

Nathalie BOURIMI
Tél. 06.99.67.72.40



Activités pédagogiques

Voilà une idée d'activité simple, peu coûteuse et idéale pour développer la concentration, la reconnaissance des couleurs et la motricité fine d'un enfant. Dès 18 mois.

Pour la réalisation, il vous faut :

- Un carton
- Un compas
- Des pinces à linge
- Règle et crayon
- Peinture de plusieurs couleurs



Retrouvez en page centrale, notre mobile à confectionner vous-même.

Le mobile musical ou non est l'un des premiers jouets de bébé. Il est généralement placé au-dessus du berceau/lit de bébé pour le décorer mais aussi pour éveiller sa vision et son ouïe.

Celui-ci peut être accroché au dessus du tapis d'éveil (afin que l'effet recherché fonctionne, placez ce mobile assez proche de bébé sans toutefois qu'il ne puisse l'attraper).

Le papier irisé va renvoyer naturellement la lumière avec des effets d'optique très intéressants à observer pour l'enfant.

De conception très légère, les mouvements de bras du bébé vont faire « danser » les danseurs. L'enfant va donc s'amuser de cette interaction entre lui et le mobile et va chercher à reproduire les mouvements.

Au fil du temps, il fera le lien entre ses propres mouvements de bras et les mouvements que cela provoque sur le mobile des danseurs.